RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

ARRÊTÉ du 26 SEP. 2016

portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique agricole spécialisée « développement agricole et rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, pour les années 2016, 2017 et 2018, outre le Directeur général de l'enseignement et de la recherche qui la préside,

au titre des représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées en application de l'article 3 du décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

M.Robert VERGER, *FNSEA*

M.Daniel PRIEUR, *FNSEA*

M.Henri BIES-PERE, *FNSEA*

M.Etienne GANGNERON, *FNSEA*

M.Jérémy DERCERLE, *Jeunes Agriculteurs,* M. Thomas VIVIEN, (s*uppléant)*

M.Stéphane LECOQ, *Jeunes Agriculteurs,* M. Sébastien RICHARD, *(suppléant)*

Mme Michèle ROUX, *Confédération Paysanne*

Mme Virginie VELLUTINI, *Confédération Paysanne*

Mme Agnès HENRY, *Coordination Rurale,* M. Dominique SEVESTRE, *(suppléant)*

M. Alain SAMBOURG, *Coordination Rurale*

au titre des représentants de l'Assemblée Permanente
des Chambres d'Agriculture

M. Sébastien WINDSOR,

M. Raymond VIAL,

M. André BERNARD

au titre du représentant de la Confédération Nationale
de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération Agricole

M. Arnaud DEGOULET, M. Jean-Pierre ARCOUTEL (*Suppléant*)

au titre des représentants de l'Etat

Mme Catherine GESLAIN-LANEELLE, *Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*

M. Sylvain MAHE, *Ministère chargé de la Recherche,* M. Michel BECKERT, (*suppléant)*

au titre du représentant
de l'Association de Coordination Technique Agricole

M. Jacques LEMAITRE

au titre des représentants

des Organisations Nationales à Vocation Agricole et Rurale

Mme Irène CARRASCO, Mme Karen SERRES, *(suppléante)*

M. Hervé BEDOUET, M. Freddy Le SAUX, *(suppléant).*

M Fabien BALAGUER

En application du d) de l'article 1er du décret n°2016-614 du 17 mai 2016, relatif à la Commission du développement agricole et rural prévu à l'article D.611-15 du code rural et de la pêche maritime,

M. Henri BRICHART, FranceAgriMer

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait à Paris le 26 SEP. 2016

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement.

Pour le ministre et par délégation;

Le directeur général de l'enseignement

et de la recherche

Philippe VINÇON